



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 27 novembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 01-06MCF0161 (référence GALAXIE 4351) – UFR Droit, Economie, Gestion
Profil : Droit social et gestion des ressources humaines

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Présidente :

Mme Aline CHEYNET DE BEAUPRE, Professeure

Vice-présidente :

Mme Odile LEVANNIER-GOUEL , Maître de Conférences

Mme Garance CATTALANO-CLOAREC, Professeure

M. Stéphane ONNEE, Professeur

M. Damien CHENU, Maître de Conférences

Mme Eline NICOLAS, Maître de Conférences

Membres externes

M. Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur
(Université de Poitiers)

M. Nicolas MOIZARD, Professeur
(Université de Strasbourg)

Mme Annabelle HULIN, Professeure
(Université de Tours)

M. Sébastien MAYOUX, Maître de Conférences
(Université de Poitiers)

M. Benoît GENIAUT, Maître de Conférences
(Université de Franche-Comté)

Mme Gwenola BARGAIN, Maître de Conférences
(Université de Tours)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 10 décembre 2018

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND